LE P'TIT ESCALLOIS 2023

BULLETIN MUNICIPAL

Chers Habitants,

L'année 2023 a été marquée par des événements inédits imposés par Dame Nature. En janvier, une première inondation, puis le 28 octobre à 9h une nouvelle inondation dévastatrice, soit environ 50 mm en 20 minutes. Situation que je qualifie d'ingérable vu la violence et la rapidité.

Des habitations, gites ruraux, un hôtel avec 11 chambres, un sous-sol avec un mètre d'eau, clôtures arrachées, cour avec 50 cm d'eau garages, place de la Haute-Escalles un mètre d'eau, mur effondré, environ 400.000 € de dégâts au minimum.

Réjouissons-nous d'avoir la mer comme exutoire. Mais avant d'y parvenir, l'eau fait beaucoup de dégâts. Ce n'est que vers 17h que la situation s'est améliorée. L'eau a laissé environ 15 cm de boue sur son passage. Il a fallu du temps, de l'énergie et le moral pour nettoyer.

Quand on voit les situations dramatiques qu'ont vécu nos voisins du marais de Guînes, de l'Audomarois, du Boulonnais, du Montreuillois où des habitations sont restées sous l'eau pendant 15 jours. Estimons-nous privilégiés.

Le réchauffement climatique annoncé va nous imposer des périodes excessives de sécheresse ou de pluies diluviennes. Nous ne pourrons malheureusement pas tout éviter. Mais, il est de notre devoir de gérer au mieux ces situations de crise et de penser à modifier nos comportements.

Le 9 janvier, nous devrions connaître les conclusions d'une étude anti érosion programmée par Grand Calais. Je regrette n'avoir rencontré aucun technicien du bureau d'études pendant la période critique pour tirer l'enseignement de cette situation. J'ose espérer, que les élus, acteurs du terrain qui chaussent les bottes et endossent le ciré pour braver les tempêtes seront écoutés.
Aujourd'hui, il faut stopper les frais d'études dès que les financements sont obtenus. Il faut œuvrer sur le terrain pour traiter le mal à la racine. Œuvrer bien en amont pour améliorer la gestion de l'écoulement des eaux.

Il faudra avoir un raisonnement rural en acceptant de dimensionner les réseaux en fonction des bassins versant qui sont importants à Escalles et non pas réfléchir que sur le réseau routier. Il faudra négocier pour avoir la maîtrise foncière pour réaliser certains ouvrages qui sont d'intérêt public.
Pour rester crédible face à nos habitants qui ont souffert ; il faut réaliser des actions concrètes en 2024.

Pour conclure, sur ce sujet récurrent, qu'il me soit permis de féliciter et remercier les habitants qui ont fait preuve d'un élan de solidarité instantané et exemplaire.

Je citerai particulièrement Éric et Louis qui ont fait le maximum pour éviter le pire, avec chacun un manitou. 40 à 50 balles de paille de 450 kg ont été mises en place devant des entrées. Aujourd'hui ce sont 18 tonnes de paille qui sont inutilisables et ont perdu leur valeur. Par conséquent, je proposerai à mon conseil de faire un geste.

Ensuite, le chef des opérations, le lève tôt, celui qui a pelleté de la terre pendant un mois, celui qui a géré, avec ma collaboration et mon accord, la balayeuse ou l'aspiratrice c'est David que l'on peut applaudir. Merci David au nom de tous.

Toujours dans le domaine de l'eau, la gestion des eaux pluviales et usées demeure un sujet préoccupant pour l'avenir touristique et économique de notre village. Sachez que le disfonctionnement actuel affecte la qualité des eaux de baignade.

Une dernière relance vient d'être envoyée aux habitations non conformes à ce jour. Nous constatons souvent des inversions de branchements ou l'absence de bac dégraisseur. Si l'on veut maintenir une plage où la baignade est autorisée, il nous faut tous jouer le jeu. Pour les récalcitrants, après le 15 mars, l'article L.1331-8 du Code de la Santé Publique sera appliqué.

Dans un souci d'équité, d'esthétique, de sécurisation des lieux et de maîtrise du coût de l'énergie, les travaux de réhabilitation de notre village se poursuivent selon le programme adopté soit 2018 – 2024.

Après le centre village, ce fut le hameau du Tap-Cul où l'effacement des réseaux, le renouvellement de l'éclairage public et la rénovation de la voirie ont été réalisés et terminés avec un certain retard début juillet 2023.

Les travaux donnant satisfaction grâce au sérieux et à la compétence de l'entreprise, au suivi du bureau d'études et de Monsieur l'adjoint aux travaux qui revit son métier et au comportement citoyen des habitants que je remercie sincèrement.

C'est la première fois que je reçois une carte de remerciement signée des habitants du Tap-Cul qui ont apprécié que l'on pense à améliorer leur cadre de vie et qui m'ont fait part de leur satisfaction.
Sachez combien j'apprécie ce geste de reconnaissance et de sympathie.

La dernière tranche concerne les rues à Vaches et du Château d'eau et place de la Haute Escalles où les travaux ont débuté fin novembre avec un mois de retard à cause de la météo défavorable. Les travaux sont identiques à ceux du Tap-Cul et devront se terminer fin juin si la pluie cesse et si les concessionnaires sont au rendez-vous.

En juillet 2024, 95 % de l'éclairage public sera équipé en led avec détection de présence et variateur d'intensité. Ce qui devrait nous aider à maîtriser nos dépenses.

Pour information, le conseil municipal a voté favorablement pour le renouvellement du Label « Grand Site de France » en demandant le maintien du stationnement existant sur la partie sommitale en le valorisant par une intégration paysagère.

La commune a acquis la bande enherbée le long de la RD 243 pour permettre au département d'aménager la liaison piétonne entre le parking de la Haute Escalles, le centre village et la plage.

Depuis 8 ans, notre village a perdu une centaine d'habitants. Ce qui est dramatique pour la vie de notre cité, la vie de notre école, l'ambiance générale et notre budget.

Oui, la population est vieillissante, mais nous sommes victimes de l'attrait touristique du Cap Blanc Nez. De ce fait, de nombreux étrangers investissent sur Escalles en négociant à un tarif majoré pour y développer l'accueil. Par conséquent, la loi l'y autorisant, le conseil municipal a voté une majoration au taux de 25 % de la taxe d'habitation sur les logements qui ne sont pas à usage principal pour 2024.

Pour conclure mon propos, qu'il me soit permis de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et de les inviter à participer activement à la vie de notre grande famille. Je souhaite qu'ils trouveront notre commune aussi épanouissante qu'espérée.

Merci à Monsieur CHEVALIER et à ses collègues qui font le maximum pour faire vivre notre RPI sachant qu'il doit être et rester le centre de vie de nos deux villages. Le seul service qui est pénible à gérer c'est la cantine, si les parents pouvaient ne pas oublier de payer les repas.

Il faut remercier également toutes les personnes qui m'entourent au quotidien et qui œuvrent pour faire rayonner notre village. Que ce soit les agents qui sont assidus, disponibles et sérieux dans l'exécution de leurs taches. Les élus, par leurs conseils éclairés qui contribuent au développement harmonieux dans un climat cordial et constructif. Les bénévoles du Comité des Fêtes qui animent en 4 saisons.

Sans oublier Monsieur le président du SIRB et Madame la présidente de Grand Calais Terres et Mers qui nous accompagnent techniquement et financièrement et apportent un service de qualité. Oui, c'est une grande famille où chacun apporte une pierre à l'édifice pour maintenir le bon CAP.

Chers amis, abordons 2024, avec une note d'optimisme et de confiance en l'avenir. Celui-ci nous appartient.

Bonne et heureuse année à vous tous et je vous invite à la partager avec vos proches. Que 2024 soit égayée par la réussite.

Votre Maire,
Marc BOUTROY

Enfouissement des réseaux

Après les travaux de rénovation et d'enfouissement des réseaux du centre de la commune, c'était au tour du hameau du Tap-cul à être rénové de la même manière.

Les travaux ont commencé en octobre 2022 pour se terminer courant 2023. Et enfin, pour parachever ce grand programme de rénovation de voirie du village, c'est en octobre 2023 que les entreprises titulaires du marché se sont déployées rue à Vache et rue du Château d'eau ainsi qu'à la Haute Escalles pour procéder dans un premier temps à l'ouverture de tranchées et à la pose de fourreaux des réseaux secs.

Malheureusement, la période d'inondation que nous avons vécu fin octobre et début novembre, a interrompu les travaux. Ils reprendront dès le mois de janvier 2024 pour se terminer au printemps.

Quelques chiffres pour ces chantiers.

- Pose de candélabres **19** unités
- Chambres de tirage **32** unités
- Ouverture de tranchées **610** mètres linéaires
- Pose de câble basse tension **2140** mètres linéaires
- Pose de fourreaux et câbles télécom **4601** mètres linéaires
- Pose de fourreaux et câble d'éclairage public **1151** mètres linéaires

Travaux voirie au Hameau du Tap-cul

Dépose des anciens candélabres

Nouvelles bordurations et réfection de la chaussée et des trottoirs

Réunion d'information - Travaux
rue à vaches & rue du château d'eau

La mairie a organisé une réunion d'information le mercredi 18 octobre à 18h pour présenter l'organisation des travaux d'effacement des réseaux basse tension de télécommunication et d'éclairage public prévus rue à Vaches et rue du Château d'eau.

Les réseaux étant vétustes, il est nécessaire de les remplacer pour garantir un service de qualité et un meilleur cadre de vie. Ce chantier permettra de renforcer la sécurité des réseaux et remplacer les luminaires vétustes et énergivores par des lampadaires à LED.

Les habitants des rues concernées ont pu dialoguer avec les responsables des travaux des entreprises Eiffage Energie et Hembert TP, attributaires du marché passé par la commune, et avec M. Pruvost du Cabinet ERC (maître d'œuvre). Des réponses ont été apportées notamment sur la reprise des branchements privatifs.

Rue du château d'eau : les travaux de basculement du réseau basse tension sur le réseau enterré se termineront fin mars 2024, la circulation sera restreinte et déviée par le hameau du Tap-cul à partir du 29 janvier.

Rue à vaches : le basculement du réseau se terminera fin mai 2024. A partir du 15 janvier, les riverains sont invités à stationner leurs véhicules sur la place de la Haute-Escalles, les poubelles devront être déposées dans les containers situés sur la même place.

BUDGET DE LA COMMUNE
COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2022

COMPTE ADMINISTRATIF TOUTES SECTIONS CONFONDUES		DÉPENSES	RECETTES
	SECTION DE FONCTIONNEMENT	362896,56 €	514248,51 €
	SECTION D'INVESTISSEMENT	196437,29 €	280588,37 €
	Restes à Réaliser en Investissement	313382,36 €	250700,00 €
	TOTAL CUMULÉ	**872716,21 €**	**1045536,88 €**

Le budget de la commune est financé en partie par les contributions suivantes :

- Taxe foncière sur le bâti : 112 375 €
- Taxe foncière sur le non bâti : 14 792 €
- Taxe d'habitation : 15 456 €
- Attribution de compensation versée par Grand Calais Terres & Mers : 149 612 €
- Dotation de solidarité communautaire : 4 226 €

Le reste du financement est assuré par des dotations de l'État qui sont en diminution et éventuellement par des subventions ponctuelles en fonction des investissements.

Faire Parts 2023

Naissances

- **Émile MORIN**, né le 3 juillet 2023, 9 rue du château d'eau
- **Diane BOUTROY**, née le 2 octobre 2023, 28 rue de la mer
- **Elsa LEJOSNE**, née le 28 décembre 2023, 90 toute de Peuplingues

Décès

- **William ALLART,** décédé le 19 juin 2023, Résidence Le Cap

- **Jean BUTEZ,** décédé le 16 décembre 2023, Calais

Hommage à William Allart

William Allart est décédé le 19 juin 2023 à l'âge de 83 ans. Attachant et cultivé, notre ancien directeur de l'école s'était beaucoup investi dans la vie Escalloise. Voici un extrait de l'article du Nord Littoral le concernant.

Il est arrivé à Escalles en 1972 pour habiter la Résidence du Cap et prendre la direction de l'école. A l'époque, l'école était la mairie actuelle et le directeur occupait, à l'étage du bâtiment, le logement de fonction.

En 1980, il intègre la nouvelle école. Il y enseignera jusqu'en 1986 pour prendre ensuite la direction de l'école de Blériot-Plage puis de celle de Wissant.

« Il m'avait énormément épaulé pour la construction de l'école. Quand les enfants arrivaient en sixième, ils avaient un excellent niveau. Une confiance mutuelle s'était installée entre nous et elle n'a jamais failli. On pouvait compter sur lui à chaque instant. ***C'était une personnalité très appréciée, impliquée dans la vie du village en tant qu'élu où il a fait trois mandats à mes côtés****, mais aussi en tant que membre actif du comité des fêtes et membre du CCAS.*

Escalles perd une figure emblématique et je perds un ami » déclare, très ému, le maire Marc Boutroy.

Toujours avide de savoir, William s'était passionné pour l'histoire locale. Durant des années, il a mené de nombreuses recherches historiques sur le village. Il a participé à la rédaction de l'histoire d'Escalles que vous pouvez retrouver sur notre site Internet : **https://www.escalles.fr/histoire-patrimoine/**

Ecole Georges Brassens de Peuplingues

Le RPI : 2022/2023/2024

Ecole Françoise Dolto d'Escalles

Le regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) rassemble l'école Georges Brassens de Peuplingues et l'école Françoise Dolto d'Escalles. Voici un résumé des **comptes rendus des conseils de l'école des 7 février et 17 octobre 2023.**

Les effectifs	2022/2023		Prévisions 2023/2024	
Classe de Mme BARBIER TPS/PS/MS/GS	**TPS :** 3 en 01/24 **PS :** 5 **MS :** 6 **GS :** 13	**Total :** **24 (27)**	**TPS :** 3 **PS :** 6 **MS :** 5 **GS :** 6	**Total :** **20**
Classe de Mme DEROUX CP/CE1/CE2	**CP :** 7 **CE1 :** 5 **CE2 :** 10	**Total :** **22**	**CP :** 13 **CE1 :** 7 **CE2 :** 0	**Total :** **20**
Classe de M. CHEVALIER CE2/CM1/CM2	**CM1:** 11 **CM2 :** 14	**Total:** **25**	**CE2 :** 5 **CM1 :** 10 **CM2 :** 11	**Total:** **26**
TOTAL		**71 (74)**		**66**

2022/2023 Période 1

- Dans le cadre de la semaine de la science, les élèves de maternelle sont allés à la Grange Nature de Clairmarais le 17/10/22 afin de travailler sur la forêt.
- La classe de Mme DEROUX a visité la ferme pédagogique LE RELAIS DES SOURCES à Saint Rémy au Bois pour y travailler sur les ovipares et les vivipares le 03/10/22.
- La classe de M. CHEVALIER a terminé son projet Seconde Guerre Mondiale en visitant le 06/10/22 la Forteresse de Mimoyecques.

- La circonscription de Calais 2 en partenariat avec Grand Calais Terres et Mers a organisé deux journées d'initiation à la base de voile Tom Souville de Sangatte les 29 et 30/09/22 pour la classe des CE2/CM1/CM2.
- La circonscription de Calais 2 en partenariat avec la Fédération Départementale de Football a organisé deux demi-journées de familiarisation et de perfectionnement de la pratique du foot les 23/09/22 et 22/11/22 pour les deux classes d'élémentaire.

- Merci aux deux municipalités pour la subvention finançant nos projets pédagogiques de 2000 € versée à la coopérative. Merci à l'APE DOLTO BRASSENS pour la subvention de 2000 € pour la coopérative pour financer également les projets pédagogiques. Grâce à ces subventions, chaque sortie est intégralement financée sans aucune part restante à payer par les parents d'élèves.

- Les trois classes du RPI ont travaillé en anglais sur la tradition d'Halloween et l'APE Dolto Brassens a offert à tous les élèves un goûter lors de la fête d'Halloween du 21/10/22 et a organisé un marché de l'automne devant l'école après la classe.

2022/2023 Période 2

- La Communauté Grand Calais Terres et Mers a offert aux deux classes élémentaires 6 demi-journées pour participer à des ateliers proposés par l'Ecole des Langues de Calais en Anglais. Le 29/11/22 et le 30/01/23 après-midi pour la classe de Mme DEROUX et le 17/11/22 et le 06/03/23 toute la journée pour la classe de M. CHEVALIER.

- Les séances de natation pour les élèves de Mme DEROUX à la piscine RANSON de CALAIS sont prévues chaque mardi et vendredi après-midi du 13/03/23 au 07/04/23 et pour la classe de M. CHEVALIER elles ont eu lieu du 06/12/22 au 06/01/23 les mardis, jeudis et vendredis après-midi à la piscine ICEO de Calais.

- Le marché de Noël de Peuplingues n'a pas eu lieu. Les enfants des trois classes ont confectionné un objet de Noël à l'école qu'ils ont emmené gratuitement à la maison.

- Le 14/11/22, la classe de M. CHEVALIER s'est rendue au collège de Blériot afin de participer à un projet de liaison CM2/6ème avec Mme MEYNIEL, professeure d'arts plastiques. Le collège avait en résidence deux œuvres du FRAC sur lesquelles nos élèves ont travaillé. Ce même jour, les CM2 ont assisté à un cours avec les 6èmes de cette année.

- Le 15/12/22 après-midi, la classe de Mme DEROUX est allée au Musée des Beaux Arts de Calais et à l'école des Beaux Arts le 26/01/23 et la classe de M. CHEVALIER y est allée le 07/02/23. Les deux classes y retourneront : les CE2/CM1/CM2 le 28/03/23 et les CP/CE1/CE2 le 08/06/23 pour y suivre une animation plastique offerte par Grand Calais Terres et Mers.

- Le spectacle de Noël présenté par la Compagnie ROCAMBOLE offert aux enfants par la coopérative dans le cadre du projet Noël a eu lieu le 16/12/22 salle Guy MOINS. Le matin pour les élèves de maternelle et l'après-midi pour les autres.

- Le goûter de Noël offert par l'APE DOLTO/BRASSENS a eu lieu ce même jour et les deux municipalités ont offert aux enfants les cadeaux de Noël. Le père Noël était très attendu.

2022/2023 Période 3

- Le 3 février 2023 nous avons emmené les enfants au cinéma pour un projet sur le 7ème art. Les élèves de maternelle ont étudié deux courts métrages : « Vive le vent » et « Inséparables ». Les élèves de l'école élémentaire ont travaillé sur le film « Belle et Sébastien : nouvelle génération ». La période s'est achevée sur le traditionnel carnaval le 10/02/23 dans chaque école où les enfants se sont vus offrir un goûter par l'APE DOLTO BRASSENS.

2022/2023 Période 4

- Une semaine de char à voile pour les élèves de CE2/CM1/CM2 offerte par les deux municipalités et Grand Calais Terres et Mers a eu lieu les 13 et 14/04/23 et les 2 et 12 mai 2023.
- Dans le cadre de notre nouveau projet d'école, intervention du SEVADEC dans la classe des CE2/CM1/CM2 le 02/03/23 afin de travailler sur le nouveau tri et la valorisation des déchets de l'agglomération. Les élèves de M. CHEVALIER interviennent dans les deux autres classes pour familiariser tous les élèves au nouveau tri.
- Le 07 mars après-midi la classe de maternelle s'est rendu à la Maison du papier à Esquerdes pour un travail sur les matières. Les élèves d'élémentaire travaillent sur la forêt et les arbres avec une visite de fin de projet encore à confirmer.

2022/2023 Période 5

Fin d'année, voyage d'une journée à la Cité Nature d'ARRAS pour finaliser le projet de période de chaque classe.
Chaque Projet de période avec sortie est conforme au nouveau projet d'école dont nous rappelons ici les axes prioritaires :
- Améliorer la compréhension orale et écrite
- Améliorer la résolution de problèmes
- Garantir un accès à la culture pour tous
- Accompagner les enfants dans une démarche de développement durable

Les maternelles vont exploiter de nouveau leurs bacs de plantation qui seront déplacés en terrasse pour un meilleur ensoleillement. Les élèves de l'école Georges BRASSENS utilisent la nouvelle serre communale pour leurs expérimentations en sciences installée au fond du nouveau parking au printemps.

- Le samedi 24/06/23 a eu lieu la kermesse organisée par l'association DOLTO BRASSENS à PEUPLINGUES. Merci à elle pour cette organisation et aux mairies pour le matériel et le personnel mis à disposition (chapiteaux, scène, tables, chaises...).

2023/2024 Période 1

- Les élèves de CP, CE1 et CM1 ont été évalués nationalement durant cette période et les résultats ont été communiqués aux parents et étudiés par les enseignants afin d'actualiser le projet d'école.

- Dans le cadre de la semaine de la science, les élèves de maternelle sont allés au PLUS de Cappelle la grande le 17/10/23 afin de travailler sur les étoiles. La classe de Mme DEROUX a visité la ferme pédagogique Le Jardin de DRAECK à Zutkerque pour y travailler sur la reconnaissance des feuilles et des arbres le 29/09/23.

- La classe de M. CHEVALIER a commencé son projet sur le Moyen Age en visitant l'exposition temporaire à la Maison du patrimoine de Coquelles le 18/09/23 et le 06/11/23 pour la seconde partie de l'exposition.

- La circonscription de Calais 2 en partenariat avec la Fédération Départementale de Football a organisé deux demi-journées de familiarisation et de perfectionnement de la pratique du foot les 10/10/23 et 28/11/23 pour les deux classes d'élémentaire.

- Merci aux deux municipalités pour la subvention finançant nos projets pédagogiques de 2000 € versée à la coopérative. Merci à l'APE DOLTO BRASSENS pour la subvention de 2000 € pour financer également les projets pédagogiques.

- Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves de maternelle ont cuisiné leurs potirons et les CM se sont rendus le 19/10/23 au forum de l'alimentation à Calais pour travailler sur l'équilibre alimentaire et le potager.

- Dans le cadre de la semaine des élections, M. DEHESTRU, adjoint au Maire de Peuplingues, a organisé le vote des enfants pour élire le plus bel épeutnaert du concours. Merci à lui pour cette première expérience de vote pour nos élèves d'élémentaire.

- Le 20/10/23 matin, toute l'école est allée au cirque Calais Générosité afin de poursuivre son projet Cirque. Les trois classes du RPI ont travaillé en anglais sur la tradition d'Halloween et l'APE Dolto Brassens a offert à tous les élèves un goûter lors de la fête d'Halloween du 20/10/23 AM.

2023/2024 Période 2

- La Communauté Grand Calais Terres et Mers offre aux deux classes élémentaires 2 journées pour participer à des ateliers en Anglais proposés par l'École des Langues de Calais. Le 12/03/24 pour la classe de Mme DEROUX et le 07/12/23 pour la classe de M. CHEVALIER. Le repas et le transport sont offerts sur place par la communauté d'agglomération.

- Le 12/12/23 après-midi, la classe de Mme DEROUX s'est rendue à l'école des Beaux-Arts de Calais pour y suivre une animation plastique offerte par Grand Calais Terres et Mers. Elle y retournera le 02/04/24.
- La circonscription de Calais 2 en partenariat avec Grand Calais Terres et Mers a organisé deux journées d'initiation course d'orientation à la base de char à voile des Hemmes de Marck les 12 et 15/12/23 pour la classe des CMI/CM2.
- La Coopérative scolaire a offert aux enfants une séance de cinéma à l'Alhambra de Calais pour Noël le matin du 22/12/23. L'après-midi, un goûter de Noël offert par l'APE DOLTO/BRASSENS a eu lieu et les deux municipalités ont offert aux enfants les cadeaux de Noël.

2023/2024 Période 3

- Les séances de piscine pour les élèves d'élémentaire à la piscine ICEO de CALAIS sont prévues chaque mardi, jeudi et vendredi après-midi du 06/02/24 au 13/02/24.
- Les enfants iront au théâtre Gérard Philippe pour y découvrir le 08/02/24 le Cabaret GRIMM pour les enfants d'élémentaire et le 09/02/24 Monsieur TIMOTE pour les élèves de maternelle.

2023/2024 Période 4 & 5

- Une semaine de char à voile pour les élèves de CMI/CM2 offerte par les deux municipalités et Grand Calais Terres et Mers aura lieu les 16, 17, 21, 31 mai 2024.
- La circonscription de Calais 2 en partenariat avec Grand Calais Terres et Mers organise deux journées d'initiation à la voile à la base Tom Souville de Sangatte les 13 et 14/06/24 pour la classe des CM1/CM2.
- La classe de M. CHEVALIER est attendue au FAB LAB le 27/05/24 matin pour travailler en technologie sur la robotique. La classe de Mme DEROUX y est attendue le 12/01/2024 matin pour travailler sur la modélisation 3D.
- Les maternelles vont exploiter de nouveau leurs bacs de plantation. Les élèves de l'école Georges BRASSENS utiliseront la nouvelle serre pour leurs expérimentations en sciences installée au fond du nouveau parking.
- Les photos de classe auront lieu les 6 et 07/05/24 selon la même organisation que d'habitude.
- Le samedi 29/06/24 aura lieu à Escalles la kermesse organisée par l'association DOLTO BRASSENS. Merci à elle pour cette organisation et aux mairies pour le matériel et le personnel mis à disposition (chapiteaux, scène, tables, chaises...).

Chasse aux œufs – 9 avril 2023

Le dimanche 9 Avril à 11 h, l'énergique Florence, l'indispensable David, et l'ensemble du comité des fêtes, ont organisé la désormais traditionnelle « chasse aux œufs ».

Fête religieuse pour certains, païenne pour d'autres, à Pâques, tout le monde s'accorde sur le plaisir de s'offrir, dénicher et déguster des œufs en chocolat. Et les petits escallois n'ont pas boudé leur plaisir.

Rappelons quelques origines de la tradition des œufs

La tradition remonterait à l'Antiquité, bien avant l'ère chrétienne. Il n'était alors pas question d'œuf en chocolat mais de vrais œufs de poule. Au début du printemps, saison de renaissance de la nature, les Perses et les Égyptiens s'offraient des œufs de poule, symbole de vie et de fécondité, comme porte-bonheur. Les œufs étaient décorés en signe d'espoir d'une vie nouvelle.

Quant aux catholiques, si, pendant toute la durée du Carême, ils avaient l'interdiction de manger des œufs, les poules, elles, ne cessaient pas de pondre pour autant, d'où la tradition des œufs de Pâques dont on situerait l'origine autour du XVe siècle. En effet, afin d'écouler le stock d'œufs accumulés, les fidèles les décoraient puis se les offraient.

Le C4-C6 vintage Club à Escalles - 20 Mai 2023

Le C4-C6 vintage Club a pour but de réunir les possesseurs ou amateurs de ces modèles de Citroën produites de 1928 à 1933. Il organise des sorties, se charge de lancer des fabrications de pièces et veille à promouvoir le modèle à travers des expositions et autres manifestations.

Les C4 et C6 seront le grand succès d'André Citroën, c'est grâce à ce modèle que sa marque se hissera à la première place des constructeurs européens et à la seconde place mondiale.

Lors de sa sortie nationale du 17 au 21 mai 2023, ce sont 10 voitures du club qui ont sillonné les routes du Pas de Calais, d'Aire-sur-la-Lys à Saint Omer, avec notamment une escale dans notre commune.

Par un temps magnifique, après **la descente du Blanc Nez**, et le tour du village sonorisé par un concert de klaxon, ils ont été accueillis à la Mairie pour le verre de l'amitié. Après une présentation du club par M. Christian Poirier, M. Boutroy et Madame Campion leur ont exposé l'histoire de la course de côte du Vigneau.

Pour visionner le périple du rallye :
https://www.youtube.com/watch?v=2QwzCF9pjS4
Le site du club : https://citroen-c4c6.fr/

Brocante – 21 mai 2023

Ce dimanche 21 mai, pour la première fois, une brocante est organisée par le comité des fêtes sur le **parking enherbé** de la plage d'Escalles. La veille, la pluie s'était abattue sur notre village toute la journée ! Le risque était donc grand de maintenir la manifestation. Et le dimanche, au petit matin, un ciel bleu magnifique, pas un nuage, mais des températures bien fraiches pour la saison.

Les brocanteurs se sont installés en nombre. Plusieurs d'entre eux découvraient le site du Blanc Nez avec beaucoup de plaisir.

Dès 9 heures, **les promeneurs - acheteurs** arrivent et défilent toute la journée, tout en allant à la mer. Le bar, animé par une équipe de choc ne chôme pas. L'odeur des **croques monsieur d'Arlette** et les alléchants sandwiches attirent de nombreux chalands.

Excellente ambiance, et le soir, les participants sont repartis satisfaits de leur journée.
A renouveler l'an prochain !!!

Sortie au centre minier de Lewarde – 14 juin 2023

Par un temps magnifique, départ d'Escalles à 8h45, arrivés à Lewarde, un guide nous accueille pour visiter les galeries. Tout y est, quelques marches à monter, puis la descente dans la " cage" ascenseur. On s'y croirait avec le bruit que pouvaient entendre les mineurs lors de leur descente de 400 mètres sous terre !
Nous voici dans la fosse Delloye. On est surpris de voir dans quelles conditions pouvaient travailler ces mineurs !

La fosse Delloye, commence son activité en 1931. Elle a été baptisée en l'honneur de Joseph Delloye, Président du Conseil d'administration de la compagnie de mines d'Aniche de 1921 à 1942. Jusqu'à un millier de personnes y ont travaillé. Pendant les quarante années d'exploitation, huit millions de tonnes de charbon ont été extraites. **Le record de tonnage** est atteint en 1963, avec 1218 tonnes extraites par jour. Difficile à exploiter, le gisement devient peu rentable et l'exploitation s'arrête donc en 1971.

Après le repas, la visite se poursuit avec la découverte libre des grandes expositions thématiques installées dans les bâtiments d'origine de la fosse. Quel retour en arrière !
Vie de l'époque, intérieur, cuisine, nourriture... On se croirait chez nos grands-parents. **De la nostalgie**, mais quelle preuve de l'évolution pour notre confort d'aujourd'hui !

De retour à Escalles, le verre de l'amitié nous est gentiment offert par Mr le Maire.
A l'année prochaine !

Conférence – Concert - le « dulcimer » - 1er juillet 2023

Le dulcimer est un instrument de musique de la famille des cordes qui sont frappées à l'aide de marteaux ou baguettes pour jouer les notes.

Mme Emmanuelle Gallez, propriétaire d'un gîte à Escalles pratique cet instrument ancien au sein d'un groupe d'amis hautement qualifiés dans la connaissance et l'utilisation de cet instrument méconnu. Elle a souhaité partager sa passion en proposant d'inviter ses amis musiciens afin de donner un concert à la mairie d'Escalles le 1er juillet 2023 à 19H.

La salle de la mairie était bien remplie par de nombreuses personnes attirées par la découverte du dulcimer. La riche présentation de l'instrument et l'original concert ont été très applaudis.

C'est un Professeur Belge, Pieter Blondelle, qui dirigeait l'orchestre.
Au programme, des airs folkloriques flamands traditionnels et des pièces modernes écrites dans la tradition folk. Prestations étayées par d'intéressantes explications aussi bien techniques qu'historiques.

L'hammered Dulcimer

Le dulcimer hammered est construit sur une table creuse de forme trapézoïdale servant de caisse de résonance sur laquelle sont généralement fixées deux séries d'une quinzaine de chevalets supportant 90 à 120 cordes en métal fixées des deux côtés. Pour le faire sonner, on utilise donc deux ou quatre marteaux que l'on vient frapper directement contre les différentes cordes.

Bien que tiré du français Doulcemelle, le Hammered est avant tout joué dans les pays anglo-saxons comme l'Irlande, le Royaume uni ou encore plus récemment les Etats-Unis et l'Australie. Après avoir disparu après 1850 à Bruxelles, l'instrument renaît en Flandres en 1972.

Pieter Blondel, compositeur et interprète, donne des cours en Belgique, organise des stages dans le brabant flamand et anime des conférences jusqu'en Grande Bretagne.

La Fête du terroir – dimanche 6 août 2023

Après l'essai concluant de l'emplacement du **parking enherbé** de la plage pour la brocante, le comité des fêtes a décidé d'utiliser le même lieu pour le marché du terroir.

De nombreux artisans se sont installés avec des articles très différents les uns des autres. Quelle patience pour réaliser tout ce qu'ils proposent, des doigts de fée ! Il y en avait pour tous les goûts.

A nouveau le bar fut bien occupé : bière, boissons, frites, saucisses, potjevleesch… Il a été tenu d'une main de maitre par David et Pierrick, un duo de choc. Un fond musical et des concerts accompagnèrent cette journée festive.

Vers 18h, les artisans repartirent satisfaits de cette journée ensoleillée. Il ne restait plus qu'à ranger. **Merci à toutes les bonnes volontés** pour avoir donné un grand coup de main, sans eux cette fête serait impossible à réaliser !

Procession & Concert
15 août 2023

Depuis plusieurs années, la fête de l'Assomption est célébrée à Escalles.

C'est en l'église Saint Maxime d'Escalles qu'a eu lieu une messe suivie d'une procession vers Notre Dame du Cran.

Un concert de jazz avec le groupe Sweetzzy et le pot de l'amitié ont conclu cette belle après-midi

Auberge espagnole Escalloise – 16 septembre 2023

Pour finir agréablement l'été avant d'affronter le mauvais temps et les trombes d'eau, une sympathique auberge espagnole s'est tenue sur la place de Haute-Escalles le samedi 16 septembre 2023 à 18h.

Le comité des fêtes a fourni les tables, les chaises, le barbecue et le charbon de bois.

Il ne restait qu'à apporter les grillades, quiches, tartes, gâteaux, vins, bières et autres jus de fruit.

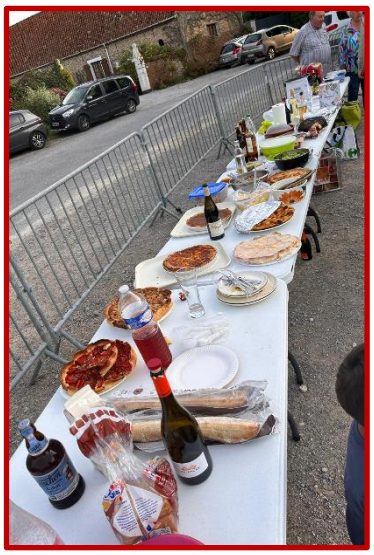

Comme c'est souvent le cas lors de telles occasions le buffet a été abondant... Cette soirée apéritive, dînatoire, conviviale et encore estivale, a remporté un vif succès. A renouveler donc !

Chrysanthèmes & sapins – 28 octobre et 8 décembre 2023

Le Comité des Fêtes d'Escalles a organisé une vente de chrysanthèmes et de citrouilles pour la Toussaint 2023. Les commandes ont été récupérées au chalet de l'Office du Tourisme sur la place du village à côté de la Mairie le samedi 28 octobre. Les inondations du jour ont évidemment perturbées les ventes.

Les sapins commandés auprès du comité des fêtes ont été livrés à domicile le vendredi 8 décembre 2023 par David et Gertrude, merci à eux. Et chaque sapin a pu décorer avec magie les maisons pour Noël.

Comité des Fêtes d'Escalles

Commémoration du 11 novembre 2023

Le 11 novembre 2023, c'était le 105ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Comme chaque année, la population Escalloise était invitée à participer à cette cérémonie du souvenir. Le pot de l'amitié a conclu ce temps de recueillement.

« Alors, face aux noms inscrits sur les monuments devant lesquels nous sommes rassemblés, nous nous souvenons de tous les morts pour la France qui trouvent le repos dans nos mémoires reconnaissantes.

Nous nous souvenons de ceux de 14, de ceux de 40 et de 44, de ceux de 1954 et de 1962, de ceux de 1983 ou de 2008 et de tous les autres. Nous nous souvenons de l'adjudant-chef Nicolas Latourte, du sergent-chef Baptiste Gauchot et du sergent-chef Nicolas Mazier, tous trois morts pour la France en 2023.

Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure ».

Saint-Nicolas à Escalles
9 décembre 2023

Ce fut un plaisir de voir arriver pour cette fête de Saint-Nicolas de nombreux enfants. Une animation créative et récréative a été réalisée par Mme Marie Laure Simplot de Frethun. Cette artisane expose son travail lors des marchés à Escalles l'été. Son site internet "Maril'or Créa" présente ses créations artisanales françaises : gravure au laser sur bois, cadeaux pour la maison etc...
https://www.marilorcrea.com/

Chacun prend sa place et ce fut de la découpe de carton, de l'encollage, et pour finir… une très belle déco de Noel.

Après ce joli travail, on débarrasse les tables et arrive le go^ter : chocolat chaud, pain au chocolat, rond de Saint- Nicolas et divers bonbons.

Saint-Nicolas arrive en personne et assure la distribution de sacs cadeau garnis de friandises et de trois tickets pour la patinoire de Calais. Les plus grands recevront un bon d'achat de 20 euros à dépenser à la Cité Europe.

Merci au comité des fêtes et à tous ceux qui participèrent à cette belle fête.

Colis de Noël - 22 décembre 2023

Les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) en action pour préparer les 65 colis de Noel, qui seront distribués aux ainés dans la matinée.

Un moment de convivialité avec les habitants bien sympathique.

Colis très bien garnis comme d'habitude, merci à M. le Maire et au CCAS pour cette générosité toujours très appréciée.

Huîtres – 22 décembre 2023

David nous a ramené de Boulogne-sur-Mer les commandes d'huitres pour Escalles. Elles nous arrivent toutes fraiches de Normandie.

A partir de 17h, chacun vient chercher son lot d'huitres et de saumon. C'est l'occasion de partager le verre de l'amitié et de déguster ces délicieux coquillages.

Nous sommes dans l'ambiance des fêtes de fin d'année et chacun repart en souhaitant joyeux Noel et à l'année prochaine !

" Que 2024 soit une année de bonheur avec les vôtres, que la santé soit de la partie, que les sourires soient vos invités et que la joie illumine vos journées "

Secrétariat Mairie

Nathalie Poiret vous accueille lors des horaires d'ouverture au public :

- le lundi et le mercredi de 16h45 à 18h45
- le vendredi de 16h45 à 18h30

Merci de bien respecter ces créneaux.

Téléphone : 03 21 85 25 20
Mail : mairie.escalles@orange.fr
Site Internet : www.escalles.fr

Vous aurez besoin des services du secrétariat de la mairie d'Escalles pour :

- Les autorisations d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir)…
- Famille : mariage, PACS, décès, concession cimetière, columbarium…
- Ecole primaire : inscription à l'école Escalles - Peuplingues (RPI), paiement cantine…
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : aide sociale, demande de carte de bus, secours d'urgence, assistante sociale, aides aux personnes handicapées...

Les demandes de cartes d'identité et de passeports se font à la Mairie de Calais

Il faut au préalable disposer d'un numéro de pré-demande faite sur le site de l'État (Agence Nationale des Titres Sécurisés : www.ants.gouv.fr) et d'un timbre fiscal dématérialisé. Puis obtenir un rendez-vous à la Mairie de Calais.

Sur le site officiel de la Mairie - www.escalles.fr - vous trouverez notamment :

- Les informations sur l'actualité escalloise (faire-parts, comité des fêtes, Mairie…),
- L'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux,
- Des informations sur la commune (histoire, conseil municipal, stationnement…),
- Vivre à Escalles : Internet, associations, centre de loisirs, culte, eau et assainissement, école, bus, déchèterie, ramassage des poubelles, accès à la plage, qualité eaux de baignades, médiathèque la rose des vents…
- L'offre touristique : restaurants, hôtel, gîtes, chambres d'hôtes, campings, randonnée.

Bibliothèque

- La cabine à livres, située place de la mairie, fonctionne en libre-service. Vous pouvez y déposer vos livres à partager.
La médiathèque La Rose des Vents dépend de l'Agglomération « Grand Calais Terres & Mers ». L'inscription est gratuite pour les Escallois de moins de 16 ans, les étudiants et demandeurs d'emplois. Pour les plus de 16 ans l'inscription annuelle est de **8 euros.**
Elle est située face à l'espace Futurum à Bonningues-lès-Calais.
http://www.mediatheque-larosedesvents.fr/le-reseau/inscription-et-prets

Centre de loisirs intercommunal

Escalles fait partie de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers. Nos enfants peuvent donc bénéficier des services proposés par le centre de loisirs intercommunal.

Le Centre de Loisirs Intercommunal fonctionne durant les vacances scolaires d'Hiver, de Printemps et d'Eté dans l'une des 4 structures d'accueil de loisirs situées sur les communes de Les Attaques, Hames-Boucres, Fréthun et Bonningues-les-Calais.

Les structures d'accueil de loisirs sont accessibles aux enfants âgés de 4 à 15 ans, et **prioritairement** domiciliés dans l'une des 9 communes suivantes : Bonningues-les-Calais, **Escalles**, Frethun, Hames-Boucres, Les Attaques, Nielles-lès-Calais, Peuplingues, Pihen-les-Guînes et Saint-Tricat.

La session d'hiver : du lundi 26 février au vendredi 8 mars 2024 de 9h à 17h.

La session de printemps : du lundi 22 avril au vendredi 3 mai 2024 de 9h à 17h.

ANIMATIONS ADAPTÉES

Chaque structure d'accueil de loisirs propose des activités adaptées aux besoins et à l'âge des enfants accueillis.

ACTIVITÉS

Elles sont ludiques, culturelles et sportives. Grands jeux, activités culinaires et manuelles...

SORTIES

Musées, cinéma, piscine, mini-golf, tir à l'arc... il y en a pour tous les goûts.

EN QUELQUES MOTS

- Favoriser le **développement** et l'**autonomie** de l'enfant
- Développer le **respect**
- Passer de bonnes vacances et partager des **moments de plaisir**
- Permettre l'**épanouissement** de l'enfant

OÙ ? TROIS STRUCTURES D'ACCUEIL

- Bonningues-lès-Calais - Espace Futurum (hiver)
- Fréthun - Gymnase René Hochart (printemps)
- Les Attaques - Salle polyvalente (hiver et printemps)

Service restauration optionnel : de 12h à 14h, réservation à la semaine.
Service péri-accueil optionnel : de 7h15 à 9h et/ou de 17h à 18h.
Bus : vers le centre de Bonningues-lès-Calais (hiver) ou de Frethun (printemps).

Clôture des inscriptions :
Au plus tard le Vendredi 2 février 2024 pour la session d'Hiver.
Au plus tard le Vendredi 29 Mars 2024 pour la session de Printemps.

L'inscription est définitive lorsque le dossier est complet (le formulaire d'inscription, la fiche sanitaire, le règlement intérieur et le paiement de la redevance).

Le dossier est à retirer dans les mairies, à l'accueil de la communauté d'agglomération, ou sur le site grandcalais.fr :
https://www.grandcalais.fr/enfance_jeunesse/centres-de-loisirs-sans-hebergement/

Le dossier doit être remis lors des permanences d'inscription ou aux services de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres et Mers au 76 boulevard Gambetta à Calais.

GRAND CALAIS Terres & Mers

Permanences d'inscription au
Centre de Loisirs Intercommunal de GRAND CALAIS Terres et Mers
HIVER ET PRINTEMPS 2024

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf du Pas-de-Calais

		Permanences au sein des structures d'accueil de loisirs durant la session d'hiver ou en mairie	
BONNINGUES-LES-CALAIS	**NOUVEAUTÉS 2024 !** **Inscription à la semaine** **Prise en compte de l'ATL** (aide aux temps libres) **avec une notification CAF** Pour tout règlement **supérieur à 250 euros, possibilité de payer en 2 fois**	Mardi 5 Mars 2024	Espace Futurum de 16h00 à 18h00
FRETHUN		Lundi 4 Mars 2024	Salle des associations de 16h00 à 18h00
HAMES-BOUCRES		Jeudi 7 Mars 2024	En mairie de 16h00 à 18h00
LES ATTAQUES		Mercredi 6 Mars 2024	Salle polyvalente de 16h00 à 18h00
ESCALLES **NIELLES-LES-CALAIS** **PEUPLINGUES** **PIHEN-LES-GUÎNES** **SAINT-TRICAT**	*Pas de permanence en Mairie* *Dépôt des dossiers d'inscription à la Communauté d'Agglomération Grand Calais : Terres et Mers ou lors des permanences de Fréthun, Hames-Boucres, Les Attaques, Bonningues-les-Calais.*		
A l'accueil de GRAND CALAIS Terres et Mers ***76 boulevard Gambetta à Calais***	Pour les vacances d'hiver et de printemps : du lundi 8 janvier au vendredi 2 février 2024 Pour les vacances de Printemps : du lundi 11 mars au vendredi 29 mars 2024	de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30	

Renseignements : Service Enfance, 76 BD Gambetta Calais : 03 21 19 55 24
info.centredeloisirs@grandcalais.fr

CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL
GRAND CALAIS Terres et Mers

Vacances d'Hiver - Vacances de Printemps 2024

FONCTIONNEMENT

VACANCES D'HIVER	VACANCES DE PRINTEMPS
Du lundi 26 février au vendredi 8 mars 2024 **(*hors week-end*)** **de 9h00 à 17h00**	**Du lundi 22 avril au vendredi 3 mai 2024** **(*hors week-end et 1er mai*)** **De 9h00 à 17h00**
2 structures d'accueil de loisirs *Bonningues-lès-Calais et Les Attaques*	2 structures d'accueil de loisirs *Fréthun et Les Attaques*
3 services optionnels : *Restauration du midi avec réservation à la semaine – service assuré de 12h00 à 14h00* *Péri accueil matin et/ou soir avec réservation à la semaine – service assuré de 7h15 à 9h et/ou de 17h à 18h* *Ramassage bus gratuit pour les centres de Bonningues-lès-Calais (février) et Fréthun (avril) avec inscription à la semaine*	

POPULATION CONCERNEE

Les structures d'accueil de loisirs sont accessibles aux enfants âgés de 4 à 15 ans, en début de chaque semaine de centre et prioritairement domiciliés dans l'une des 9 communes suivantes : Bonningues-lès-Calais, Escalles, Frethun, Hames-Boucres, Les Attaques, Nielles-lès-Calais, Peuplingues, Pihen-les-Guînes et Saint-Tricat. Selon les places disponibles, les structures d'accueil de loisirs sont également accessibles aux enfants des autres communes de Grand Calais Terres et Mers puis aux enfants résidant dans les communes extérieures à la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres et Mers.

TARIFICATION

Elle est forfaitaire pour une semaine de fonctionnement du centre de loisirs intercommunal.
Les enfants résidant sur l'une des communes de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres et Mers et dépendant du régime de la CAF peuvent bénéficier d'un tarif réduit si leur quotient familial est ≤ 442 et sur présentation d'un justificatif de la CAF 2024 où figure le quotient familial. Prise en compte de l'ATL (Aides aux Temps Libre) sur présentation de l'attestation CAF 2024.

⇨ ***Redevance Accueil***

Tarif forfaitaire inscription à la semaine	***Tarif***		***Tarif – du 29/04 au 3/05 – 4 jours***	
	1er enfant	***Enfants suivants***	***1er enfant***	***Enfants suivants***
Forfait Classique GCTM	***15 € / sem***	***13,50 € / sem***	***12 €***	***10,80 €***
Forfait Réduit *si Quotient Familial ≤ 442*	***12,50 €/ sem***	***11 € / sem***	***10 €***	***8,80 €***
Forfait Extérieur GCTM	***60 € / sem***	***54 € / sem***	***48 €***	***43,20 €***

GCTM – Grand Calais Terres et Mers

⇨ **Redevance Restauration :**

Tarif semaine	**Tarif semaine** ***du 29/04 au 3/05 – 4 jours***
15 €	***12 €***

⇨ **Redevance Péri accueil:**

	Tarif semaine	**Tarif semaine** ***du 29/04 au 3/05 – 4 jours***
Matin ou soir	***5 €***	***4 €***
Matin et soir	***10 €***	***8 €***

INSCRIPTION (*voir tableau des permanences au verso*)

Joindre obligatoirement à l'inscription :

- ***Le formulaire d'inscription*** *rempli et signé,*
- ***Le règlement intérieur*** *rempli et signé,*
- ***La fiche sanitaire de liaison*** *remplie et signée (pas de photocopie du carnet de vaccinations),*
- ***Une attestation de la Caf datant de moins de 3 mois pour bénéficier du tarif réduit.***
- ***Une notification Aides aux temps libres - 2024 de la Caf pour bénéficier de l'ATL.***
- ***Une copie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois,***
- ***Le paiement en espèce ou en chèque*** *(à l'ordre de Régie Centre de Loisirs ISH Grand Calais).*

Associations Escalloises

La société de chasse du Mont d'Hubert

Elle est réservée aux Escallois, membres de l'association. La commune a signé une convention avec les « Espaces Départementaux Naturels du Pas-de-Calais » (EDEN 62) pour autoriser la chasse sur les terrains du Conservatoire du Littoral. Président : Éric Boutroy, trésorier : René Vieillard.

VDP Blanc-Nez : Vol de Pente au Blanc-Nez

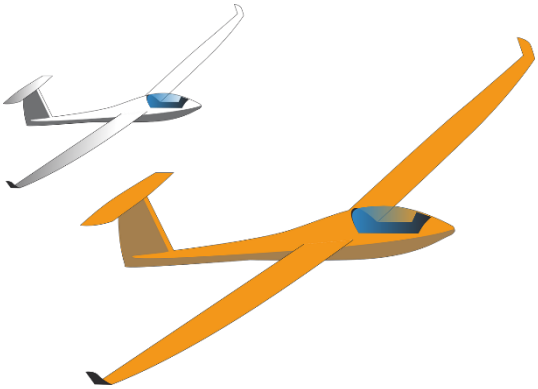

Pour pratiquer le vol de pente à Escalles en aéromodélisme, il faut être membre de l'association VDP-Blanc-Nez.
Plus de renseignements : www.vdp-blanc-nez.com

Club de l'âge d'or

Animé par Evelyne Gressier, le club existe depuis 20 ans et oriente l'essentiel de son activité vers la peinture sur soie. Un lundi sur deux, de 14h à 17h, salle de la Mairie.

Club des Dynamiques

Activités sportives variées : gym avec ballons ou élastiques, abdos-fessiers, stretching... Tous les jeudis de 18h à 19h, salle de la mairie, encadrement par Sabine Demazeux monitrice diplômée (0660455952), contact : Gertrude Lejosne.

« Le pot des filles »

Chaque dernier mardi du mois à 18h30, les Escalloises sont invitées à se retrouver autour d'un verre au Restaurant L'Escale.
Contact : Manuelle Kaltenbach, 0611763618

Vieilles photos

En regardant ces vieilles photos
quelque peu rococo
sur ces albums du temps passé,
je n'ai pu m'empêcher de penser.

Que toutes les personnes apparaissant
là-dessus
étaient disparues,
parties, m'abandonnant.

Cette tranche de vie passée
est un mur qui s'effondre.
Alors je suis le rescapé
de ces décombres

Ils ne reviendront jamais
de derrière ce mur écroulé
et derrière ces clichés,
le temps s'est effacé.

Reste ces photos
pour se souvenir
de Julien, de Margot,
et de leur sourire.

Pascal Duquesne

ROCKFIELD
Superdry
PUMA